



INFO HOUAT

14 avril 2020

mairie-houat@wanadoo.fr

+33 2 97 30 68 04

SANTÉ

La Commune a passé commande de 1000 masques chirurgicaux et de 300 masques en tissu fabriqués par ARMOR LUX. Cette commande, dont la livraison est prévue fin avril, préfigure la sortie du confinement avec la possible obligation de port du masque.

LES CHIFFRES EN BRETAGNE

Comparaison entre le 7 et le 14 avril

Réanimation	117	-18 en une semaine
Décès après prise en charge hospitalière	136	+41

Nombre de cas COVID 19 en comparaison avec la semaine précédente

501 dans le Morbihan (+63)
416 en Ile-et-Vilaine (+78)
380 en Finistère (+67)
226 dans les Côtes d'Armor (+48)

SITUATION A HOUAT

Le Docteur Wiener recense 7 CAS SUSPECTS sur l'île. Même s'ils sont libérés de la quatorzaine, ces cas restent suspects et potentiellement contagieux tant qu'ils n'ont pas été testés (tests toujours indisponibles ce jour).

RESTEZ CHEZ VOUS, PORTEZ UN MASQUE pour vos courses et pour les arrivées des bateaux au port.

Les allées et venues entre continent et île sont à risque et c'est en cela qu'elles sont réglementées.

NAISSANCE

*La petite Aurore, fille de Morvan et Thimotéa, est née le dimanche de Pâques.
Toutes nos félicitations aux parents et grands-parents.*

MUNICIPALITÉ

L'arrêté municipal qui interdit tout accès à l'île d'Houat est prorogé jusqu'à la fin du confinement, le 11 mai. Tout artisan qui souhaiterait démarrer un chantier à Houat est donc suspendu à cette échéance. Contrairement aux bruits qui circulent, aucune société ou artisan du continent n'est et ne sera autorisé à effectuer des travaux sur l'île, sauf si cela répond à une urgence d'intérêt général. Ce fut notamment le cas de la SAUR qui avait détecté une fuite très importante sur le réseau eau potable.

*Cette interdiction d'accès est une singularité dans le paysage juridique français. En effet seules les communes de Houat et de **l'île de Molène** ont eu recours à un arrêté qui porte de telles limites à la liberté d'aller et venir. Mais ce choix semble rétrospectivement bon car il a considérablement réduit le brassage de populations. Molène et Houat observent d'ailleurs les mêmes conséquences : une contagion contenue et une conscience unanime de ne pas devoir quitter l'île faute de ne pouvoir y revenir. A Molène, peut-être plus qu'ailleurs, le confinement est pris très au sérieux car les élus assurent la distribution des courses au domicile des anciens afin de leur éviter tout contact extérieur.*

*Le maire de **l'île d'Aix** a quant à lui choisi de ne pas réglementer l'accès à l'île mais de s'en tenir aux règles ministérielles et préfectorales. Les personnes remplissant les conditions de l'attestation de déplacement peuvent ainsi se rendre sur l'île d'Aix (artisans, motif familial impérieux...). Pour s'assurer que les déplacements sont licites, la gendarmerie est postée à l'embarcadère. Les forces de l'ordre contrôlent aussi les déplacements à l'intérieur de l'île plusieurs fois par semaine, par drone ou patrouille.*

Convaincre plutôt que contraindre ?

La période de confinement comme indiqué lundi soir par le Président de la République se poursuit de façon stricte jusqu'au 11 mai pour l'ensemble de la population. Je crois nécessaire de vous rappeler que, bien qu'insulaires, les règles s'appliquent à toutes et tous. J'ai pu constater que la population a, en majorité, le souci de maintenir les distances sociales mais un certain nombre de personnes s'affranchissent des contraintes au mépris de leur santé (ce qui les regarde) mais surtout au mépris de la santé des autres. Je rappelle aux jeunes adultes que les règles de confinement s'imposent à eux comme aux autres. Les soirées festives ou les jeux de palets ne peuvent être considérés comme des activités essentielles. Pour l'instant nous avons pu vivre ensemble sans que soit nécessaire l'intervention des autorités en capacité de sanctionner les comportements irresponsables car il me semblait pouvoir compter sur la solidarité îlienne et sur le souci de l'autre. Si les comportements répréhensibles perdurent, je me verrai dans l'obligation de solliciter de façon régulière le passage de la gendarmerie avec toutes les conséquences induites, notamment financières. Jusqu'alors il me semblait plus pertinent de convaincre plutôt que de contraindre. Je suis désolée de constater que par la faute de quelques inconscients, l'on en vienne aux sanctions. La pandémie est loin d'être terminée, restons vigilant(e)s et discipliné(e)s.

Andrée VIELVOYE, Maire de l'île d'Houat

Le père Armel

a envoyé un message de Dakar remerciant les houatais pour les dons de lunettes et médicaments qui vont lui permettre de soulager les malades des hôpitaux et centres sociaux dans lesquels il intervient.

PROCHAINE INFORMATION LE 23 AVRIL 2020